



**HAL**  
open science

## Patrimoine et patrimonialisation : Processus et nouvel enjeu de valorisation territoriale.

Hicham Saddou

► **To cite this version:**

Hicham Saddou. Patrimoine et patrimonialisation : Processus et nouvel enjeu de valorisation territoriale.. O Ideário Patrimonial, 2020. halshs-02358470

**HAL Id: halshs-02358470**

**<https://shs.hal.science/halshs-02358470>**

Submitted on 12 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Patrimoine et patrimonialisation :**  
**Processus et nouvel enjeu de valorisation**  
**territoriale.**

**Hicham Saddou**  
**Docteur en Tourisme**  
**LIMPACT, FLSH, Université Cadi Ayyad, Marrakech**  
[hsaddou@gmail.com](mailto:hsaddou@gmail.com)

## Résumé :

Le champ patrimonial tel que nous le connaissons s'est élargi progressivement à tout ce qui peut être objet d'intérêt. La notion de patrimoine a vu ainsi son sens évoluer d'une manière précipitée depuis le siècle dernier. En effet, nous assistons à une évolution effrénée de la notion de patrimoine. Cette notion – culturelle à l'origine – se diversifie de nos jours d'une manière considérable pour inclure de nouveaux domaines, de nouvelles catégories et nous apporte aussi une nouvelle manière de percevoir ces biens, de les valoriser, de les intégrer dans notre vie quotidienne. Cette notion est liée à celle de la mémoire dont elle exprime et concrétise le système de référence collective que nous partageons et qui se trouve à la base de nos identités et de notre place dans l'histoire.

En outre, appréhender le patrimoine comme ressource territoriale, revient à s'interroger sur les conditions dans lesquelles celui-ci peut être mobilisé comme ressource. De la même façon qu'une ressource, le patrimoine est le résultat d'un construit. Le processus de patrimonialisation à travers ses différentes phases, qui décrit ce travail de construction, peut contribuer à un rapprochement entre les deux notions et à répondre à des questions telles : comment le patrimoine est inventé et identifié, dans quelles conditions devient-il une ressource, comment et par qui est-il mobilisé ?

**Mots clés :** Patrimoine, Patrimonialisation, Ressource, Valorisation territoriale.

## Introduction

Le champ patrimonial tel que nous le connaissons s'est élargi progressivement à tout ce qui peut être objet d'intérêt. La notion de patrimoine a vu ainsi son sens évoluer d'une manière précipitée depuis le siècle dernier. En effet, nous assistons à une évolution effrénée de la notion de patrimoine. Cette notion – culturelle à l'origine – se diversifie de nos jours d'une manière considérable pour inclure de nouveaux domaines, de nouvelles catégories et nous apporte aussi une nouvelle manière de percevoir ces biens, de les valoriser, de les intégrer dans notre vie quotidienne. Cette notion est liée à celle de la mémoire dont elle exprime et concrétise le système de référence collective que nous partageons et qui se trouve à la base de nos identités et de notre place dans l'histoire.

Elle devient aussi une notion à caractère fédérateur qui rassemble les individus à une époque marquée par la mutation sociale. La globalisation des relations économiques, la mobilité sociale, et la révolution sans précédent que constitue le développement des nouvelles technologies de l'information, véhiculent des modèles uniformes de comportement vis-à-vis desquels la notion de patrimoine conduit au renforcement des racines communes et au partage des identités.

On est passé alors de l'objectif de protection pour transmettre à celui de valorisation dans le cadre d'un projet de développement. C'est dire que le patrimoine a acquis le statut de ressource pour devenir un élément essentiel dans le processus de construction et de développement des territoires. Plusieurs contributions (PEYRACHE-GADEAU et PECQUEUR, 2004, LANDEL, 2006 ; FRANÇOIS et al, 2006...) constituent le fondement de l'approche territoriale du patrimoine. Elles appréhendent le patrimoine comme ressource et rejoignent les réflexions qui placent la ressource dans une problématique de construction territoriale issue d'un jeu d'acteurs et non d'allocation au travers une combinaison optimale de facteurs de production.

En effet, appréhender le patrimoine comme ressource territoriale, revient à s'interroger sur les conditions dans lesquelles celui-ci peut être mobilisé comme ressource. De la même façon qu'une ressource, le patrimoine est le résultat d'un construit. Le processus de patrimonialisation à travers ses différentes phases, qui décrit

ce travail de construction, peut contribuer à un rapprochement entre les deux notions et à répondre à des questions telles : comment le patrimoine est inventé et identifié, dans quelles conditions il devient une ressource, comment et par qui est-il mobilisé ?

Pour aborder ces questions, nous étudierons dans un premier temps la définition de la patrimonialisation, ses enjeux et son origine.

Nous ferons ensuite appel à la notion de patrimonialisation pour étudier les différentes étapes de ce processus.

En dernier lieu, nous examinons le processus de patrimonialisation comme un enjeu de valorisation territoriale.

## I. Patrimonialisation : définition, origine et enjeux

### 1. Formes de la production patrimonialisation

Les chercheurs s'accordent sur la diversité des processus de la patrimonialisation. Selon Skounti, elle est multiforme aussi bien d'un point de vue diachronique que d'un point de vue synchronique (Gutron et Skounti 2018). Ses formes sont variées et diverses dans l'espace, mais aussi dans le temps. En effet, c'est en ville et centres urbains que la demande du patrimoine a eu lieu suite à un ensemble de facteurs déjà mentionnés avant de s'élargir pour toucher le monde rural.

Quant au plan chronologique, la notion du patrimoine n'a cessé d'évoluer au fil des années. Désormais, « *tout est potentiellement patrimoine* ». Tel est le constat que l'on peut tirer de l'état actuel des choses. En effet, le monde a connu ces dernières années une frénésie considérablement accentuée, surtout à partir des années 1980. Engendrant un incontestable élargissement du sens du terme 'Patrimoine', chose qui reflète la diversité des objets, lieux et faits désignés par le mot. Di Méo repère sur ce plan un élargissement touchant quatre niveaux (G. Di Méo 1994) :

- **Du privé au public** : c'est le passage de la dimension privée et familiale à la sphère publique et collective. C'est le cas par exemple des Habous au Maroc.
- **Du sacré à l'ordinaire et au profane** : consistant à un glissement de la valeur symbolique, sacrée vers un objet ordinaire et banal ; cas des danses et des rites antérieurement réservés à des cérémonies sacrées affectés aujourd'hui à des activités de plaisance.
- **Du matériel à l'idéal** : mutation d'un patrimoine précédemment fait d'objet, de biens essentiellement matériels vers un patrimoine largement constitué de réalités idéelles abstraites (recettes, techniques, savoir-faire...)
- **De l'objet au territoire** : une spatialisation croissante constatée dans l'élargissement et l'extension spatiales des valeurs patrimoniales initialement réduite à des objets, bâtiment...
- **De la culture à la nature ou plutôt à l'environnement** : le patrimoine intégrait des objets de culture, des productions transformées par la créativité, par le travail humain avec une valeur esthétique ou artistique

assimilant une ou des fonctions symboliques. Aujourd'hui, il incorpore des objets relevant de l'ordre de la nature (au sens de l'environnement), encore faut-il admettre qu'une telle démarche n'est pas hasardeuse puisque ces objets subissent un processus de qualification sociale assimilable souvent à une fabrication, à une production.

## ***2. L'appréhension économique du patrimoine***

Après avoir été durant des années négligé et abandonné, le patrimoine est aujourd'hui engagé dans la construction des territoires en tant qu'élément essentiel du processus de construction de la nation. Il est mobilisé à différentes phases des constructions : dénomination, limitation, structuration, gestion et développement.

Permettant à un « *tout de désigner la partie ou à un contenant de désigner un contenu* », un objet patrimonial sera considéré comme représentatif de l'ensemble des objets qu'il symbolise, ou bien comme l'image d'un tout. Il devient un métonyme du territoire.

Ce mouvement s'accompagne d'un élargissement constant des objets considérés comme patrimoine, mais aussi des acteurs impliqués dans les processus de patrimonialisation, qui s'étendent aux collectivités territoriales, aux habitants, aux associations et aux entreprises.

De ressource pour la construction des territoires, le patrimoine devient une ressource pour le développement territorial qu'il s'agit de définir non pas comme un produit, mais comme un objet intégré dans un processus de construction dont les formes méritent d'être caractérisées. Pour appréhender ces changements, les approches scientifiques du fait patrimonial ont simultanément évolué. D'une analyse économique stricte construite pour quantifier le phénomène, les réflexions se sont ainsi ouvertes aux divers niveaux d'interactions territoriales.

Comme dans les autres sciences sociales, le patrimoine connaît en économie, une double acception. La première, de construction juridique, renvoie aux actifs détenus par un individu. Elle est fondée sur la notion de propriété et représente le patrimoine individuel. La seconde renvoie à une dimension collective. C'est le patrimoine commun, dont le titulaire n'est pas le propriétaire, mais le responsable.

La science économique s'est longtemps limitée à la première acception individualiste. Pour cela, elle a assimilé le patrimoine à la notion de capital (NIEDDU, 2005). En opposition à cette conception classique, la thèse défendue par le « groupe de Reims » avance que *« les économistes ne peuvent développer une analyse économique du patrimoine qu'en prenant au sérieux la catégorie de patrimoine, c'est-à-dire en inventant une conceptualisation propre du patrimoine, donc en cessant de rabattre la notion de patrimoine sur les catégories traditionnelles de l'économie, en l'espèce sur celle de capital, en cessant d'identifier patrimoine et capital (Barrere et al. 2004) »*. Allant dans ce sens, et pour dépasser cette association classique, trois approches nous semblent présenter un intérêt dans la compréhension des liens entre patrimoine, retenu ici au sens collectif, et économie.

#### *a. L'approche évaluative*

C'est au travers d'une analyse de la corrélation entre développement économique territorial et mobilisation du patrimoine que X. Greffe propose de donner une estimation de la valeur économique du patrimoine. Ses recherches s'inscrivent dans un travail de reconnaissance de la dimension économique du patrimoine. L'analyse est alors prise comme un outil d'aide à la décision (Greffe 1989).

Pour mettre en œuvre son approche et justifier l'entrée du patrimoine dans le champ économique, l'auteur dissocie ce qu'il appelle « une demande de services » et une « offre de support ». *« L'offre est au départ l'offre d'un support qui ne produit a priori qu'un seul service, le droit de regard ou, à la limite, le droit de visite ; elle ne devient offre de services et n'entre en adéquation avec la demande que si le détenteur du capital entreprend de l'organiser »*. (Landel et Senil 2009)

Greffe soutient donc une dissociation entre supports patrimoniaux non reproductibles et non substituables et services patrimoniaux reproductibles et en grande partie substituables. En distinguant pour le patrimoine une offre de support et une demande de services, le patrimoine acquiert une double dimension, l'une hétérogène et peu substituable (support) et l'autre homogène et substituable (service).

Ayant compris qu'une telle approche s'avère limitée dans le cas du patrimoine, l'auteur propose d'inscrire les biens patrimoniaux dans un statut qu'il appelle « *écosystème patrimonial* » qui dépasse les comportements individuels pour s'inscrire

dans une réalité plus globale. En s'interrogeant sur les résultats de l'allocation marchande par rapport aux attentes sociales souhaitées, il indique que l'offre et la demande se doivent d'être intégrées dans le cadre des ressources non-renouvelables dans lesquelles l'on peut inscrire en partie le patrimoine. Pour cela, diverses propositions méthodologiques d'évaluation peuvent être utilisées à condition de dépasser l'analyse financière stricte pour aboutir à une analyse économique globale.

Signalons ici que l'analyse de X. Greffe s'est focalisée sur le patrimoine bâti et les monuments historiques. Seules les valeurs économiques sont alors mobilisées et la dimension sociale en devient sous-évaluée. L'ouverture du patrimoine à d'autres types d'objets, dont ceux relevant de l'immatériel, dégage d'autres perspectives et nécessite d'autres types d'approches.

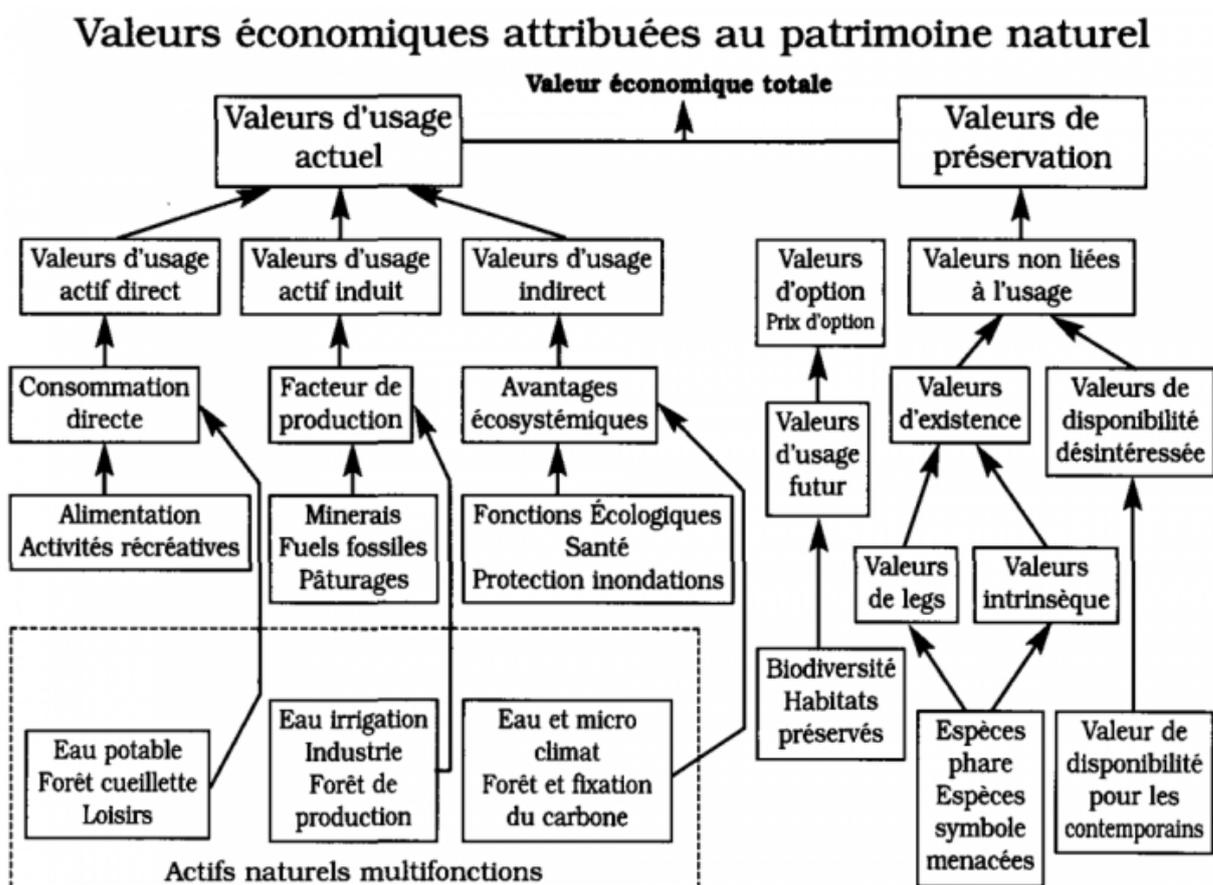


Schéma 1. Valeurs économiques attribuées au patrimoine naturel (Source: Point 1998)

#### b. L'approche institutionnelle

Le patrimoine n'est plus considéré comme un recueil d'objets. L'approche actuelle tend à l'appréhender en tant qu'un rapport social, une institution. Les raisons de

l'inflation du terme patrimoine en économie observée ces dernières années, les chercheurs « *font le constat d'un mouvement d'internalisation de différents objets jusqu'ici « non marchands » à l'image de l'homme, du social ou de la nature par l'intermédiaire des concepts de ressource et de capital (capital humain, social et naturel).* »(Landel et Senil 2009)

Le patrimoine est vu donc comme une réserve d'opportunités qui engloberait une partie libre qui reste disponible pour d'autres affectations éventuelles.

Le processus de patrimonialisation offre ainsi la possibilité d'effectuer une réinsertion des ressources, une revalorisation continue, qui consolide la fonction de ces ressources une fois activées au sein d'une dynamique et d'une organisation territoriale.

Cependant, l'utilité du patrimoine ne peut se limiter à un simple objet à valeur commerciale. Une séparation entre les relations patrimoniales les relations marchandes s'avère indispensables. « *L'économie peut être pensée dans une dualité de relations, marchande et patrimoniale, dans laquelle le second terme représente la base économique sur laquelle le groupe social organise sa perpétuation dans l'espace et dans le temps des identités et des générations, jouant de facto un rôle de limitation à l'égard de l'action individualiste du marché* »(Landel et Senil 2009). M. GODELIER confirme ce point en affirmant qu'« *il ne peut y avoir de société, il ne peut y avoir d'identité qui traverse le temps et serve de socle aux individus comme aux groupes qui composent une société, s'il n'existe des points fixes, des réalités soustraites (provisoirement, mais durablement) aux échanges de dons et aux échanges marchands* (Godelier 1996)».

Ces rapports patrimoniaux contribuent alors à modeler les formes de régulations marchandes spécifiques à chaque société. Suite à la diversité de ces rapports, trois attitudes analytiques différentes peuvent être conçues (Landel et Senil 2009):

- Une méthode d'hégémonie : il existe un ordre dominant ;
- Une méthode topologique : différents ordres s'articulent sans se réduire ;
- Une méthode dialectique : les ordres s'affectent et se conditionnent mutuellement.

La dernière attitude semble offrir le cadre propice à la prise en considération des rapports générés par la mise en circuit commercial du patrimoine.

Le patrimoine est alors considéré comme une catégorie analytique spécifique. Il est défini comme un « *ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, ensemble historiquement institué d'avoir transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions* (Barrere et al. 2004) ».

Cette nouvelle vision du patrimoine contribue à réconcilier la valeur identitaire du bien considéré (être) et la valeur économique (avoir).

### *c. L'approche territoriale*

Selon cette approche, le patrimoine peut être aperçu comme promoteur des constructions et du développement territorial. Vue sous cet angle, la patrimonialisation forme une logique de développement territorial, surtout lorsqu'elle se fait dans un cadre touristique. Le patrimoine gastronomique par exemple relève ainsi de démarches plus larges d'intégration globale, définissant des offres territoriales à vocation touristique.

L'ensemble des contributions faites à ce sujet reconnaît au patrimoine sa spécificité. Il apparaît que l'objet patrimonial se démarque des objets économiques classiques. En effet, comme nous le rappelle P.-H. JEUDY, « *il faut en quelque sorte que le patrimoine se trouve exclu du circuit des valeurs marchandes pour sauver sa propre valeur symbolique* » (Jeudy 2001). Face à ce constat, deux positions théoriques sont possibles. Soit le patrimoine est élevé au statut de catégorie heuristique (groupe de Reims), soit il est appréhendé au travers d'outils conceptuels existants. C'est pourtant une troisième voie, intermédiaire, que nous présenterons ici. En effet, il est possible d'enrichir le concept de ressource déjà existant grâce aux apports mis en avant par l'étude de l'objet patrimonial. Le patrimoine peut constituer alors une ressource territoriale.

Les synergies qui se créent à l'échelle territoriale et qui se mobilisent autour du patrimoine favorisent sa mobilisation sous l'étiquette de ressource (PECQUEUR, 2002 ; PEYRACHE-GADEAU, 2004 ; LANDEL, 2006 ; FRANÇOIS et al., 2006). Cette conception se trouve confortée par les méditations ayant pour objet la nature des ressources. En effet, les ressources ne sont plus problématisées en termes d'allocation, mais en termes de valorisation (Landel et Senil 2009). L'hypothèse principale est que

« *les ressources ne sont pas également réparties dans l'espace, mais (que) tous les espaces ont "potentiellement" des ressources... à condition de les faire émerger et les valoriser au mieux (Pecqueur 2006) ».*

Ces ressources se distinguent alors en deux catégories (Colletis et Pecqueur 2005) :

- Ressources génériques, transférables, car non liées dans leur construction ou leur exploitation à des contraintes de lieu ;
- ressources spécifiques, qui impliquent un coût irrécouvrable plus ou moins élevé de transfert.

Ces ressources spécifiques jouissent d'un avantage par rapport aux ressources génériques. Elles permettent une différenciation durable, car elles sont uniques et échappent de fait partiellement à une concurrence par le marché (COURLET, PECQUEUR, 1996).

La ressource comporte pour B. PECQUEUR (2002) une double dimension économique et morale. La première s'inscrit dans un système de valeurs d'usage ou d'échange alors que la seconde est relative à l'éthique, la culture et à l'histoire collective. Pour le même auteur, c'est précisément cette seconde dimension qui possède un caractère patrimonial. Mais acquérir cette dimension patrimoniale n'est pas automatique.

En concevant le patrimoine comme une construction sociale, l'objet étant pris dans un rapport social de communication (RAFFESTIN, 1980), deux conditions d'existence sont alors nécessaires :

- Le dépassement du dilemme privé-public et l'acceptation d'une logique mixte permettant de dépasser les logiques publiques et privées strictes ;
- L'insertion dans un projet de développement local de l'objet patrimonial et l'émergence d'un processus d'offre spécifique opérant un renforcement mutuel entre les produits et les services.

### ***3. La nature de la ressource : de la ressource générique à l'actif spécifique***

Partant d'un contexte caractérisé par la mondialisation et l'ouverture croissantes des économies où le territoire apparaît comme une forme de développement alternative,

G. COLLETIS et B. PECQUEUR (1993), ont proposé, dans une approche par les dynamiques d'acteurs, un modèle de concurrence pour comprendre le rôle des ressources dans la différenciation des espaces. Ces auteurs ont élaboré une grille de lecture en termes de « *facteurs de concurrence spatiale* » différente du modèle ricardien de dotation-spécialisation où l'avantage comparatif est expliqué par le jeu du prix des facteurs génériques.

Sur la base de cette grille, ils soutiennent la thèse selon laquelle « *le principal facteur de différenciation des espaces peut ne résulter ni du prix relatif des facteurs ni des coûts de transport, mais de l'offre potentielle d'actifs ou de ressources spécifiques non susceptibles, par définition, d'être mis en concurrence directement sur le marché* ». <sup>1</sup> Ils proposent une typologie de facteurs de concurrence spatiale sur les bases d'une double distinction. D'une part, actif et ressource sont dissociés, d'autre part, les actifs ou les ressources sont qualifiées selon leur nature de générique ou de spécifique.

Les actifs sont des facteurs en activité alors que les ressources sont des facteurs latents, elles constituent une réserve qui, dans certaines conditions, peut se transformer en actif. Les actifs ou les ressources génériques, telle une matière première, sont indépendants de leur participation à un quelconque processus de production. Ils sont complètement transférables sur un marché, moyennant une valeur d'échange. Par contre, les ressources spécifiques n'existent qu'à l'état virtuel et ne peuvent en aucun cas être transférées ; leur transformation en actifs spécifiques implique un coût irrécouvrable plus au moins élevé de transfert (COLLETIS, PECQUEUR, 2005).

Ces facteurs de concurrence spatiale sont mobilisables à travers des stratégies d'acteurs dans des situations de coordination située, c'est-à-dire dans des processus transformant des facteurs de production selon plusieurs logiques organisationnelles et institutionnelles (COLLETIS-WAHL, PERRAT, 2004). Ces processus sont particuliers dans le sens où ils mutent en profondeur la nature des objets concernés. G. COLLETIS et B. PECQUEUR (2005) les décrivent comme une métamorphose qui change la structure des facteurs de concurrence spatiale avec une irréversibilité incomplète, c'est-

---

<sup>1</sup> COLLETIS G., PECQUEUR B., 1993, *Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ?*, Revue d'Économie Régionale et Urbaine, no 3, pp. 490-507.p.494.

à-dire, le retour de l'actif à la ressource et du spécifique au générique n'est pas toujours possible.

Ce processus de métamorphose s'apparente, selon ces auteurs, à une stratégie de développement qui peut se décomposer en deux temps : l'activation et la spécification.

La première correspond au passage de la ressource à l'actif. Il existe deux cas d'activation. Le premier concerne la ressource générique et préexistante où l'activation se produit via le marché par l'intermédiaire du système du prix. Le second concerne la ressource spécifique virtuelle où l'activation est réalisée suite à un processus particulier d'engagement. Il s'agit d'un méta système<sup>2</sup> dans la mesure où il met en relation deux systèmes existant au préalable : celui de l'objet concerné et celui du système de production. Ce dernier renvoie au système de règles (COLLETIS, PECQUEUR, 2005). La spécification correspond au passage de la ressource ou de l'actif de l'état générique à l'état spécifique.

C'est un processus qui consiste à combiner des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit. Il s'inscrit dans une logique de construction territoriale. Celle-ci est globalement le résultat d'un processus long d'apprentissages collectifs qui aboutissent à l'établissement de règles dans un espace de proximité géographique et institutionnelle dont la forme d'échange est la réciprocité (COLLETIS, PECQUEUR, 2005).

#### ***4. La dimension patrimoniale de la ressource territoriale***

Essayer de rapprocher les notions de patrimoine et de ressource est un exercice qui est loin d'être facile. Nous allons commencer tout d'abord par l'étude de liens existant entre le patrimoine et le territoire. Cette question a été traitée par G. DI MEO (1994) autour d'une réflexion sur la parenté conceptuelle entre les deux notions. Il aborde cette question autour d'une réflexion sur la parenté conceptuelle entre ces deux notions. Selon lui, territoire et patrimoine « offrent d'étonnantes correspondances » et, s'interrogeant sur celles-ci, il indique que « l'un et l'autre ne participent-ils pas, simultanément, d'une double nature matérielle et idéale ? Ne remplissent-ils pas, conjointement, une fonction mnémonique ? N'inscrivent-ils pas le tissu social dans la continuité historique, tout en constituant de solides phénomènes culturels ? » (1994 :

---

<sup>2</sup> KEBIR L., 2004, *Ressource et développement : une approche institutionnelle et territoriale*, thèse de doctorat en Sciences économiques, réalisée à l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, p. 190.

16). Ainsi, en attribuant au territoire une valeur signifiante pour l'individu et pour la société, « on ne peut se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale »(G. Di Méo 1994). Patrimoine et territoire apparaissent donc intimement liés.

Dans son essai (DI MEO, 1994) sur les rapports entre le territoire et le patrimoine, l'auteur a jeté plusieurs passerelles entre les deux notions. Il y a d'abord une familiarité qui unit les deux concepts. Le territoire comme le patrimoine n'existent pas a priori. En effet, l'espace devient territoire et l'objet patrimoine à travers un rapport social de communication (RAFFESTIN, 1980). Ce rapport qu'on appelle patrimonialisation dans le cas de patrimoine, s'est élargi partout dans le monde, sur l'espace (zone à protéger) en dotant le patrimoine d'une dimension spatio-territoriale.

Cet effort de patrimonialisation ne s'est pas arrêté aux objets matériels, mais la dynamique du patrimoine s'est étendue sur des objets abstraits et immatériels avec notamment le cas de la place Jamae El Fna.

Il y avait, dans cette dynamique, deux formules novatrices de protection qui concernent les « lieux de mémoire » en s'efforçant à les enraciner dans l'espace et la sauvegarde du « paysage », cette composante emblématique du territoire qui se patrimonialise en tant que témoignage du passé. Ainsi, cette dynamique du patrimoine, dont le cheminement rappelle le processus de territorialisation, renforce les liens entre le territoire et le patrimoine. Les deux concepts partagent aussi une double nature matérielle et idéale. La matérialité du territoire et du patrimoine s'observe dans divers espaces et formes. Certains biens, cependant, remplissent la double fonction jumelle de patrimoine et de territoire, ce qui confirme la dimension spatio-territoriale du patrimoine. En effet, un espace géographique signifiant pour l'individu et pour la société (un territoire) se compose souvent d'éléments patrimoniaux : éléments construits, paysages, produits de l'art...

Quant aux dimensions idéelles propres à la fois au territoire et au patrimoine, ferments aussi de leur parenté, elles sont culturelles, mnémoniques et identitaires. Les rapports sociaux d'une population à l'espace ou aux objets revêtent des formes culturelles spécifiques. Celles-ci se manifestent à travers l'identification de l'espace représenté (territoire ou patrimoine) à l'ensemble des signes culturels propres à cette population. La fonction identitaire que partagent le patrimoine et le territoire ne se

limite pas à un constat d'existence (une structure socio-spatiale) immuable, mais cette structure évolue et demeure ouverte (introduction de nouveautés, de création, de redécouverte...).

Le patrimoine et le territoire font référence au temps et à l'histoire, ils sont donc porteurs de mémoires. Celles-ci demeurent vivantes en faisant l'objet d'un travail incessant de tri et de réinterprétation pour le présent et pour l'avenir. À l'issue de ce rapprochement des deux notions par G. DI MEO, nous dirons que le territoire et le patrimoine inscrivent des objets matériels ou immatériels dans des rapports sociaux similaires à l'issue desquels un espace géographique devient signifiant pour l'individu et pour la société. Ces rapports sont perpétuels, ouverts et se déroulent à long terme.

Par ailleurs, nous avons vu précédemment que la ressource est un méta système qui met en relation un objet et un système de production (KEBIR, 2004). De ce qui précède, nous déduisons que patrimoine, ressource et territoire ont en commun d'être des « construits sociaux ». En effet, les trois font l'objet d'une construction sociale.

Complétant la grille de lecture avancée par G. COLLETIS et B. PECQUEUR (1993) et partant de l'hypothèse que la ressource n'est pas toujours mobilisée dans une logique marchande, H. FRANÇOIS, M. HIRCZAK et N. SENIL (2006) proposent une approche de ressource territoriale qui permet d'appréhender la dimension patrimoniale de la ressource, de distinguer entre la ressource et l'actif et de montrer à travers deux circuits (court et long) le passage de la ressource (comme forme de patrimoine) par plusieurs étapes (révélation, valorisation, croissance et construction).

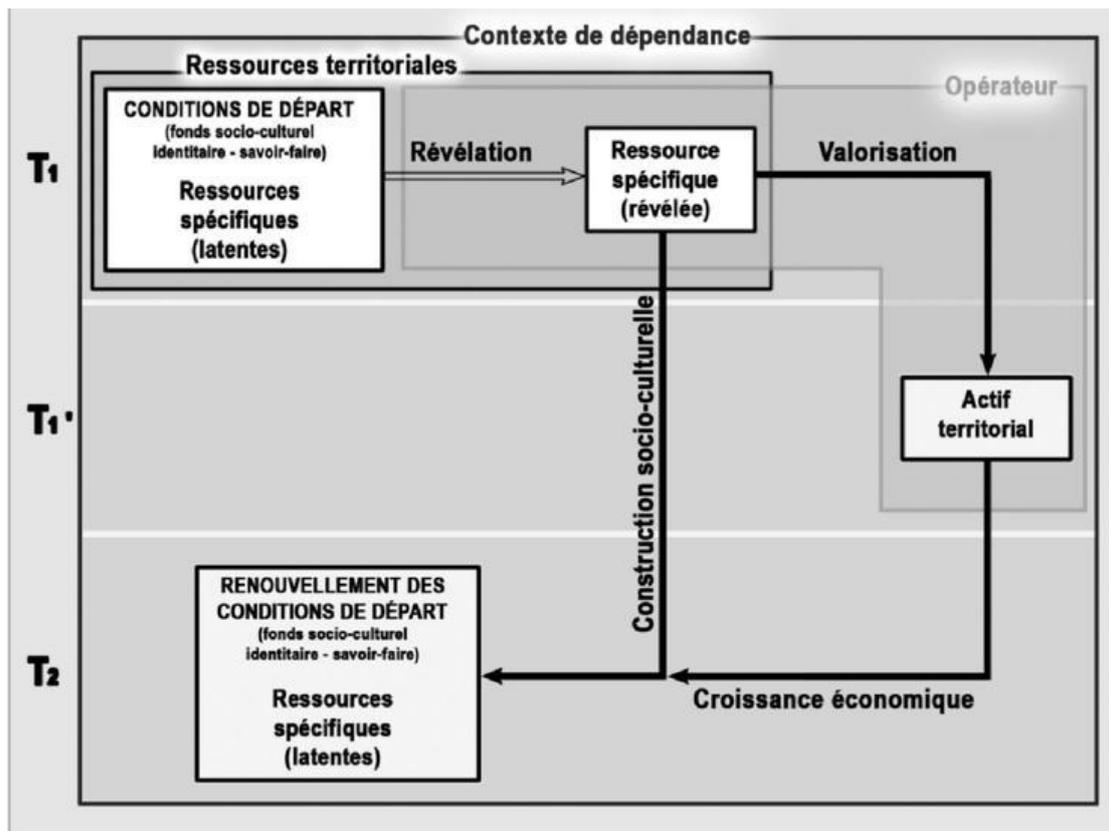


Schéma 2. Le patrimoine comme ressource territoriale (Source : H FRANÇOIS, M HIRZAK et N SENIL, 2006, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources »)

Dans leur modèle, ces trois auteurs distinguent deux circuits d'efficience de la ressource territoriale : un circuit long comportant une phase de valorisation marchande et un circuit court qui n'entre pas dans une logique marchande, mais qui participe à redéfinir les conditions de départ et les ressources spécifiques mobilisées par des processus de production.

Ce circuit court permet de mettre en exergue des objets aux propriétés proches de celles du patrimoine, qui définissent le stock de ressources spécifiques susceptibles de modifier le contexte territorial de production. Ce stock s'inscrit dans une « dynamique de croissance renouvelable » (KEBIR, CREVOISIER, 2004). Le stock de ressources spécifiques se renouvelle ; cependant ce processus peut conduire à un appauvrissement ou à un blocage des ressources spécifiques dans le cas par exemple de la mise en marché (FRANÇOIS et al, 2006).

Le patrimoine ainsi appréhendé va donc assurer différentes fonctions dans la construction des particularités du territoire :

- La révélation de ressources dotées de qualités spécifiques aux territoires, justifiant leur protection, et donc leur insertion dans des processus de durabilité ;
- L'articulation de ces ressources avec d'autres, permettant de constituer des ensembles porteurs de signes au sein desquels chaque objet va être doté d'une qualité complémentaire du fait de son association avec d'autres objets ;
- L'intégration de ces ressources dans la construction d'une prospective territoriale, au travers des valeurs qui leur sont associées.

## II. Du patrimoine à la patrimonialisation : un processus constructif

La notion du patrimoine repose sur le principe de cession par filiation, individuelle de père en fils ou collective d'une génération à une autre. Il s'agit d'une transmission intergénérationnelle, un processus étalé dans le temps. Il subit le risque inévitable de perte, mais acquiert un caractère de permanence et d'éternité. Il illustre alors le repère intangible et le référent emblématique des identités collectives.

Évoquer le patrimoine collectif nous renvoie au principe de conservation des biens sélectionnés reçus par héritage, en vue de leur transmission. Le patrimoine recèle donc la perspective d'une projection dans le futur ce qui accroît son caractère d'enjeu stratégique (G. Di Méo 2007).

Di Méo confirme qu'une telle démarche vaut pour toute chose, concrète ou immatérielle, car en théorie, tout objet, tout phénomène revêt une dimension et enferme une potentialité patrimoniale qui nécessite un intérêt social à finalité idéologique, politique et/ou économique pour être reconnue en tant que telle.

Le patrimoine n'existe pas, car il est plutôt créé (Skounti 2010). Sa création doit respecter une procédure assez classique de construction sociale (G. Di Méo 2007) pour pouvoir aboutir. Di Méo identifie cette construction à la patrimonialisation, qui se matérialise à travers la définition des règles de sélection des biens et leurs modalités d'application, mais aussi celle des procédures de sauvegarde, de conservation et de valorisation des patrimoines. Ajoutant que le processus de patrimonialisation confère une forte charge de valeur sociale aux choses et aux faits qu'il touche et qui relève de critères variés : politiques, idéologiques, culturels et économiques.

Les processus de patrimonialisation auxquels sont soumis les objets ou les réalités idéelles ne sont pas naturels. Ils sont complexes et émanent d'un besoin collectif et accordent une affectation symbolique ; laquelle découle d'un principe de convention. Cette convention exprime un accord social implicite, territorialisé et institutionnalisé sur des valeurs collectivement admises ; c'est là l'identité partagée (G. Di Méo 2007).

Skounti propose une schématisation du mode de fonctionnement du processus de patrimonialisation qui se fait selon lui suite à l'identification des conditions de la reconnaissance du bien, idéal ou matériel, sujet de patrimonialisation avant d'examiner la fonction à laquelle il sera affecté tout en gardant ou écartant sa fonction initiale.

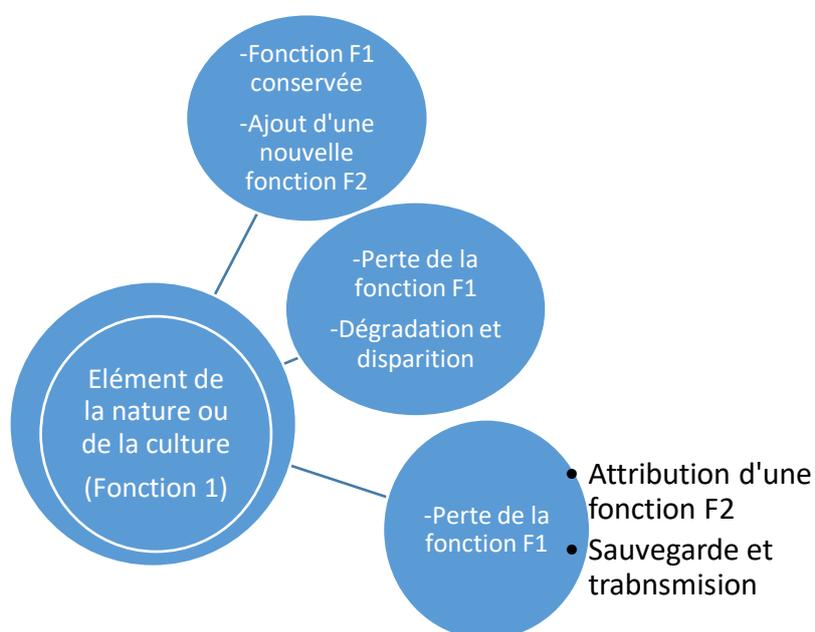


Schéma 3. Processus de patrimonialisation (Source : SKOUNTI A. De la patrimonialisation. Comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines?)

L'auteur de ce schéma nous facilite sa lecture avec l'exemple suivant : un élément de la nature ou de la culture qui a une fonction F1 : un parc naturel est d'abord un espace naturel exempt de toute activité humaine. Ensuite, advient le moment où l'élément doit changer de fonction. Trois possibilités s'offrent alors à cet élément :

- À la fonction F1 d'origine, vient s'ajouter une nouvelle fonction F2 ;

- L'élément perd sa fonction F1 sans se voir attribuer de fonction de substitution ;
- L'élément perd sa fonction F1 ; commence à se dégrader ou même à dépérir. La reconnaissance de ses valeurs par les individus, les groupes et les communautés entraîne un changement dans le processus de son abandon. Une nouvelle fonction F2 élimine définitivement la fonction F1 perdue.

Il en ressort donc de ce schéma que la patrimonialisation est avant tout un processus sélectif. Le patrimoine se construit et sa qualité s'acquiert par les éléments au cours de leur vie ou même après. Di Méo identifie six phases, indispensables à un élément, avant de devenir patrimoine : elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition.

Les éléments ne requièrent de l'intérêt qu'au moment de leur disparition causée par une guerre, catastrophe naturelle, changement de mode de vie etc. La création patrimoniale est souvent le fruit des crises sociales intenses, qu'il soit d'ordre politique, idéologique ou environnemental, au cours desquelles elle se dessine, s'accélère et se diversifie. L'élan patrimonial devient alors un indicateur du changement social.

L'effervescence patrimoniale se justifie aussi par la volonté de requalification territoriale qui cherche à donner aux régions de nouveaux facteurs d'attractivité et de potentialités compétitives.

#### *a. Jeux d'acteurs et contextes*

Le processus de patrimonialisation ne peut se déclencher sans l'intervention d'un ou plusieurs acteurs qui doivent savoir saisir une opportunité, une idéologie ambiante favorable à l'intervention patrimoniale. Concrètement, le processus patrimonial découle de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes à la fois sociaux, culturels et territoriaux (G. Di Méo 2007).

#### *b. La sélection et la justification patrimoniales*

Le processus de patrimonialisation peut se faire sur deux phases : l'une abstraite, notionnelle, basée essentiellement sur le discours. L'autre concrète et opérationnelle. La sélection a besoin de ses deux dimensions pour se concrétiser.

La première étape qui accompagne le processus de sélection dès son début et qui tente de l'expliquer est une justification qui peut prendre des formes différentes, mais qui se base toutes sur un mode de discours sur les raisons présidant au choix de tel ou tel objet patrimonial. Concrètement, la patrimonialisation s'inscrit toujours dans un principe narratif (G. Di Méo 2007). Elle met en valeur une histoire mythique et/ou historique. Elle vise la justification d'une cause, le maintien en vie d'une mémoire, la valorisation d'une époque passée de la vie sociale dans le but d'édification.

Il s'agit également de présenter l'apport des générations passées à notre propre construction sociale. Le genre narratif finit donc par aider activement dans la construction sociale sur tous les plans : culturel, idéologique, politique, économique et territorial. Il sert aussi comme outil de manipulation. C'est un support d'idéologie que véhiculent les acteurs de ce patrimoine en fonction des enjeux du moment.

Durant la seconde phase, les éléments objet de processus de patrimonialisation doivent se soumettre à un consensus tacite et/ou formel accepté par les différents acteurs. La désignation d'un patrimoine, qu'il soit un objet, bâtiment, lieu, fait ou autre, qui fait constituer l'héritage plus ou moins ancien des groupes sociaux (G. Di Méo 2007) , ne peut avoir lieu sans une sélection qui reflète en réalité les choix de la société (*Exemple du Livre pour le Maroc et l'architecture pour la France*). Elle renvoie aussi à l'idéologie de la nation, dictée par le rang et les intérêts sociaux des acteurs patrimoniaux. Ainsi, la préservation d'un manuscrit peut s'inscrire dans un cadre scientifique et notable. La sauvegarde et la promotion d'une place comme celle de Djama'a el Fna par des intellectuels et des militants associatifs, visera la défense d'une mémoire populaire.

### *c. La conservation, l'exposition, la valorisation des patrimoines*

Toute action patrimoniale passe indispensablement par la sauvegarde. Il est donc indispensable qu'un patrimoine laisse une trace, qu'il soit transmis et transmissible, qu'il trouve place dans une dynamique dirigée du passé vers le futur. Cependant, cette conservation doit être le sujet d'un examen minutieux et d'un questionnement poussé. En quel état doit-on maintenir un patrimoine ? A-t-il seulement un état initial repérable, identifiable ? Faut-il transmettre un patrimoine inerte, sans vie, ou un patrimoine actif, utilisé par la société actuelle et utilisable, transformable par et pour les sociétés futures ?

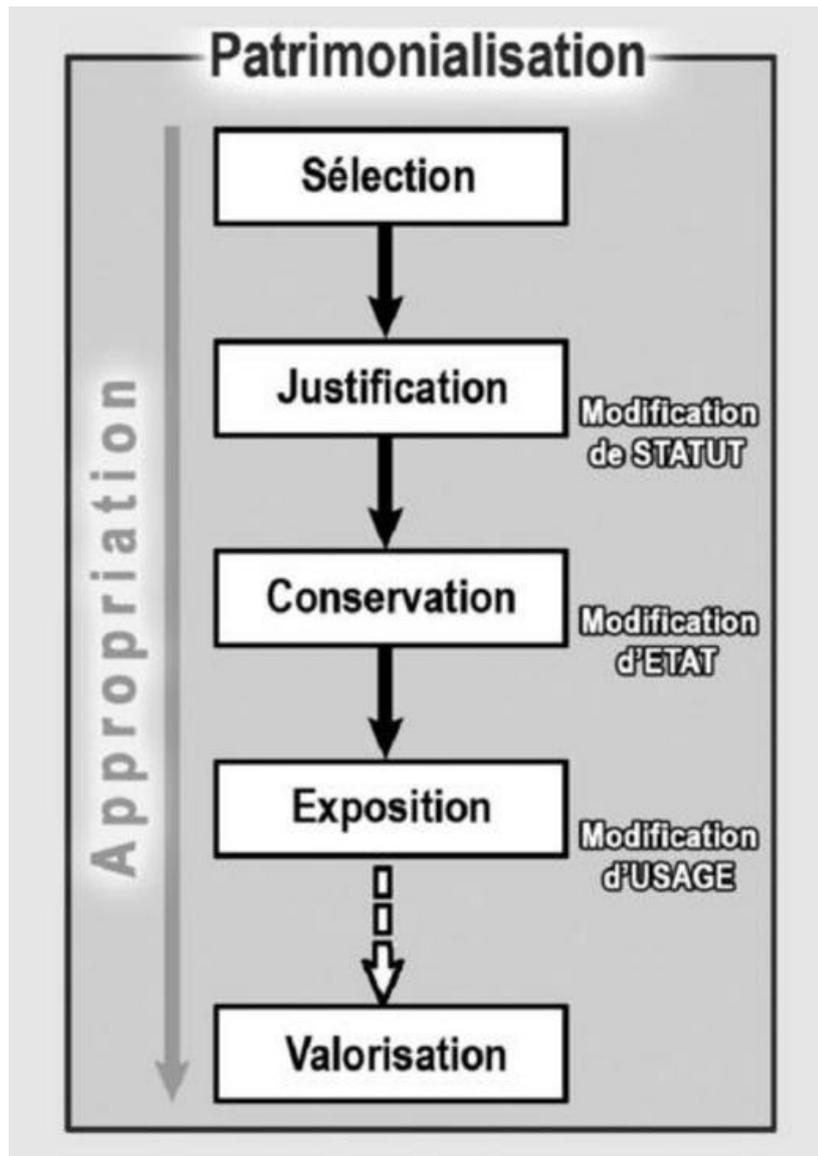


Schéma 4. Les étapes de la patrimonialisation (Source : FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N. Territoire et patrimoine : la con-construction d'une dynamique et de ses ressources. Revue d'Économie Régionale & Urbaine)

### ***1. Le patrimoine : Ressource non renouvelable***

Par définition, le patrimoine réfère à "l'ensemble de tous les biens ou valeurs, naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement héritiers des descendants et des ancêtres des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures<sup>3</sup>".

<sup>3</sup> A. DESVALLEES, 1998, « A l'origine du mot patrimoine », in POULOT. D., Patrimoine et modernité, L'Harmattan, Paris, p.93.

Le patrimoine n'est donc pas considéré comme un simple objet ou un fait existant de façon substantielle, mais comme le résultat d'un processus au terme duquel, à un moment donné de l'histoire d'un groupement humain, un bien ou une valeur est né et désignée ainsi par la suite (Barrere et al. 2004).

L'humanité, à travers son histoire, a pu générer un ensemble de bien : objets et valeurs, considérés comme patrimoine. Suite à une prise de conscience de la valeur inestimable du patrimoine, le siècle dernier a connu la mise en place d'une instance mondiale à l'intérieur de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), chargée de l'inventaire et de la contribution à la restauration (sauvegarde) du patrimoine sous l'égide du Sous-directeur général pour la culture.

Les spécialistes de cette organisation mondiale ont vite réalisé que le patrimoine est fragile et vulnérable par nature. Qu'il soit matériel ou immatériel, humain ou naturel ; le patrimoine est *"de plus en plus menacé (s) de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation, mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui l(es) aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutable."* (Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972).

Un patrimoine ne peut être récupérable une fois perdu, malgré les traces gardées sous forme d'objets ou d'outils dans un musée, d'une description écrite ou d'une reproduction lors d'un spectacle. Cette hardiesse humaine de vouloir sauvegarder le patrimoine dans son "originalité" n'est en réalité qu'une "illusion authentique" selon Skounti puisque la forme initiale, la fonction et l'usage premier de ce patrimoine n'excitent plus face notamment à la concurrence de la modernité ou simplement aux changements naturel ou social vécus par la société... etc.

Nous avons très peu de chance, si ce n'est aucun, de retrouver les objets perdus, volés, ou endommagés par la guerre dans les musées de l'Iraq. Autre exemple : peu de gens font encore appel au conte pour transmettre à leurs enfants les mœurs et les grandes valeurs.

Pour plus de clarté, examinons les composants du patrimoine, même s'il est souvent délicat de préciser les frontières limitant le patrimoine culturel de celui naturel ou immatériel. Du fait que l'un a besoin de l'autre pour subsister et pouvoir se

développer. Le culturel à besoin de ressources qui proviennent du naturel qui, lui aussi à besoin du patrimoine culturel, se manifestant dans les savoir-faire, pour pouvoir être entretenu et maintenu.

L'artisanat offre l'illustre exemple de cette interdépendance, voire complicité. L'artisan manifeste son savoir-faire sur des matériaux premiers, provenant totalement ou partiellement d'un milieu naturel entretenu entre autres pour cette raison, pour nous créer des produits devenus chef-d'œuvre sous l'effet du temps.

### **III. La patrimonialisation : nouvel enjeu d'une valorisation territoriale**

Le lien qui unit patrimoine et développement durable s'articule autour des enjeux dont fait l'objet le patrimoine et sa sauvegarde : enjeu urbain, économique, social, culturel et politique. Ces derniers sont souvent combinés certains prenant le pas sur d'autres.

Sur le plan urbain et morphologique, les qualités et les caractéristiques durables de la ville historique sont recherchées et nourrissent les réflexions en urbanisme pour les savoir-faire que nous pouvons tirer de leur lecture afin de retrouver la compétence d'édifier.

Nul ne peut nier aujourd'hui que les représentations de l'héritage et du patrimoine urbain servent de mode et d'exemple à suivre pour les urbanistes contemporains. Notamment en matière d'animation urbaine, de la lutte contre l'étalement urbain et la pollution. Cette réflexion implique de repenser la ville afin d'améliorer la qualité du cadre de vie et réduire les atteintes à l'environnement. À ce niveau, la ville ancienne apparaît comme un modèle plein d'enseignement qui oriente le débat sur la ville à venir vers la recherche d'espace clos, de l'échelle humaine, de l'interpénétration des fonctions, de la diversité socioculturelle, de la densité. Cette dernière est considérée comme une des mesures de base de la démarche environnementale appliquée à l'urbanisme et répond à la fois à des préoccupations écologiques, et économiques.

Cette réflexion ne se situe pas seulement au niveau morphologique, mais également économique culturel et social.

## *1. Les enjeux économiques*

Le patrimoine et son identification apparaissent comme des éléments clés à la compréhension de la renaissance et du réinvestissement de la médina de Marrakech. Marqueur d'identité territoriale, partagé entre un collectif et un individuel, il est ce qui fait « spécificité », ce qui rend à la fois similaire et différent.

Le patrimoine local apparaît aussi comme un élément décisif de structuration et de mise en dynamique touristique. Fondement identitaire, il est support de médiation entre le touriste et l'acteur local. Il participe, par la constitution d'une offre patrimoniale localisée, à la différenciation du groupe locale et donc, à la construction d'une dynamique identitaire tant individuelle que collective. Facteur de cohésion et d'appartenance, de dynamisation tant sociale qu'économique. Sa valorisation touristique conduirait à un renforcement identitaire de la collectivité.

### *a. Patrimoine : levier de développement ou fardeau pour la ville ?*

Dans leur quête de recherche de bases de développement économique soutenable et équitable, les gouvernements ne cessent d'examiner de nouvelles pistes susceptibles de pallier les déficits de stratégies, jugées défailtantes, du moins par ses opposants. Cette quête s'explique également par la nécessité de lutter contre une marginalisation et un dualisme social frappant. L'accomplissement de cette politique sera couronné par la création d'un cadre de vie soutenable qui finirait par garantir la satisfaction des citoyens.

Le patrimoine est évoqué comme une ressource et un moyen efficace, à la fois hérités et stratégiques, capable d'assurer le développement attendu.

En effet, le patrimoine est censé apporter les ressources du tourisme culturel en mobilisant d'importantes dépenses ; les dépenses des touristes, mais aussi les dépenses des investisseurs étatiques ou privés. Il est capable de générer par ces rénovations des qualifications utiles et utilisables par d'autres secteurs. Le patrimoine assure ainsi une amélioration du cadre de vie, mettant alors en phase anticipations économiques et anticipations sociales (Greffé s. d.)

Cependant, le patrimoine constitue des contraintes physiques et financières, sans apporter nécessairement les avantages sociaux espérés.

Le patrimoine n'est pas dès le départ un jeu à somme positive, et pendant longtemps, il est même apparu comme étant l'enjeu d'un jeu à somme négative. Son état de dégradation, mis à part quelques monuments prestigieux, en est d'ailleurs la meilleure preuve.

Le patrimoine est considéré par certains comme étant un obstacle à la modernisation de la ville, sinon du milieu où il se trouve.

#### *b. La valeur d'activité du patrimoine*

Le patrimoine est considéré comme une source de revenus et d'emplois. Il permet une exportation du territoire réalisée sur son site même puisque ce sont les consommateurs qui se déplaceront et non les produits. Cette exportation génère des dépenses finales supérieures à celle liée à l'achat initial de services patrimoniaux : dépenses dérivées accompagnant (hébergement, restauration, souvenir, transport...)

En outre, les caractéristiques sociodémographiques technologiques contemporaines semblent confirmer cette tendance au développement du tourisme : augmentation du revenu moyen, du temps libre et du niveau d'éducation, accroissement de la mobilité et de la connectivité...

La mise en valeur des ressources patrimoniales apparaît ainsi comme une source de revenus et d'emploi.

Les limites du tourisme culturel peuvent cependant constituer un obstacle à cette vision enthousiaste. Le problème de la capacité de charge et d'accueil en est un exemple ; passée une limite dite capacité de charge, les coûts de congestion et de dégradation ne cessent d'augmenter, mettant en cause la soutenabilité du site à terme.

En plus de ces limites, signalons que les retombées positives du tourisme en général sont loin d'être garanties. Et ce pour trois raisons :

- Les fuites dans le processus multiplicateur (services demandés donnent lieu à des importations en provenance d'autres territoires que celui de la ville considérée).
- Rien ne garantit que le partage de la valeur ajoutée profite plus aux agents locaux qu'à ceux qui ont su organiser la filière.

- Cet accroissement des revenus et des emplois peut s'accompagner dans d'autres villes voisines d'effet de division.

Le développement du tourisme patrimonial peut fort bien se développer au détriment de l'usage du patrimoine par les usagers locaux ou résidents.

Pour tenir compte de cette tension, le ministère de la Culture marocaine propose la gratuité de l'accès aux monuments historiques une fois par semaine pour les marocains (Vendredi) afin de leur permettre d'y accéder. Les résidents ne sont pas ainsi sacrifiés aux touristes.

Autre effet économique du patrimoine : la formation de nouvelles qualifications. Ces activités exercent des effets de levier sur des secteurs économiques variés : production de biens manufacturés, développement d'activité de loisirs... etc. Le lien de cause à effet avec le patrimoine est souvent plus distant qu'on ne le pense : toujours est-il que c'est à partir du patrimoine existant et en y développant des efforts de création que de tels objectifs ont pu être atteints.

La valeur d'usage du patrimoine (liée à son utilité) est aujourd'hui mise en évidence. La culture et le patrimoine constituent les essors de l'attractivité utilisés comme ressources dans la compétitivité d'une ville. Ils génèrent des revenus, des devises, de l'emploi et contribuent au développement local. Néanmoins cette dimension ne doit pas prendre le pas sur les dimensions sociales, esthétiques et culturelles dont l'articulation s'avère être une tâche difficile donnant la priorité dans la pratique à l'aspect lucratif et à la recherche de la rentabilité immédiate qui transforme la sauvegarde en dynamique purement économique.

## ***2. Les enjeux sociaux***

Le patrimoine est saisi au niveau social comme un support de vie collective et satisfait les besoins d'ancrage et de repères face aux mutations rapides des sociétés actuelles, et contribue à la construction identitaire. Il est appelé aussi à répondre aux vides non comblés par la ville contemporaine (tel que le besoin de diversité, de convivialité, d'identité). Il favorise l'émergence de sentiments d'appartenance et l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Ce terme qui désigne les relations entre cadre physique et pratiques des usagers met l'accent sur la recherche de forme urbaine

et d'aménagement urbain de qualité susceptibles de faciliter les liens sociaux et l'appropriation par les usagers qui caractérisent les villes anciennes.

Par ailleurs la réhabilitation n'est porteuse d'équité sociale que lorsqu'elle intègre la dimension sociale des ensembles habités. D'où la prise en considération de l'impact des changements sociaux générés par les plans de réhabilitation du patrimoine qui vont souvent à l'encontre de l'intérêt des habitants dans les nouvelles manières d'intervenir.

Une réhabilitation réussie doit nécessairement profiter aux habitants, pour être durable, par l'amélioration de leur cadre de vie (l'assainissement, mise aux normes de confort des habitations, transport, mise en place de services et d'équipements), par leur accompagnement social, leur maintien et l'intégration des quartiers les plus dégradés dans la vie contemporaine. C'est seulement à ce titre que l'appropriation du patrimoine par les habitants sera favorisée. La préservation du bâti ancien ne peut être dissociée des populations qui vivent aujourd'hui dans les quartiers historiques et lui donnent un sens. Sa finalité est de contribuer à faciliter l'aide au logement et l'accès aux services, inciter l'implantation de petites entreprises créatrices d'emplois, répondre aux besoins des habitants les plus modestes.

Dans cette logique, la sauvegarde du patrimoine dépasse les enjeux historiques et esthétiques pour englober les spécificités sociales et symboliques des communautés qui y vivent tout en intégrant les défis de la ville moderne. Sa sauvegarde et sa transmission, sa mise en valeur, comme l'exploitation pertinente des potentialités spatiales et techniques que permet sa réaffectation à de nouveaux usages ainsi que son intégration dans la vie contemporaine, constituent autant d'opportunité, s'inscrivant dans la valorisation et la compétitivité du territoire et de la ville.

Néanmoins la découverte du rôle de la culture et du patrimoine dans la qualification et la valorisation touristique fondée sur le capital qualitatif, naturel et culturel qu'il représente est un acquis récent et fragile, car au-delà des analogies entre patrimoine et développement touristique, ces deux notions peuvent s'avérer contradictoires : tel est le cas entre la demande de plus en plus croissante de patrimonialisation d'objets de plus en plus diversifiés par des acteurs différenciés, et la nécessité de densifier et de construire la ville sur elle-même.

Par ailleurs l'absence de régularisation concernant cette double qualité culturelle et économique peut constituer un risque. C'est celui de voir s'opposer valeur économique et intérêt général. Les opérations de sauvegarde et de mise en valeur des quartiers historiques peuvent aboutir à un accroissement des inégalités sociales et provoquer l'évacuation des populations les plus défavorisées économiquement. La flambée du prix de l'immobilier dans les médinas touristiques en est l'exemple. Souvent les activités résidentielles des quartiers historiques sont remplacées par les activités touristiques ou tertiaires qui vident ces espaces de leur contenu social, de leurs usages initiaux réduisant ainsi leur mixité et aboutissant à la perte des significations patrimoniales. De même que les arsat et Jnan, jadis consacrés à l'agriculture maraîchère intra et extra-muros se sont métamorphosés en résidence immobilière ou en jardin de loisir et de villégiature.

La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles pose les biens et les services culturels comme porteurs d'identité, de valeur et de sens qui en conséquence ne doivent pas être traités comme ayant une valeur exclusivement commerciale. Le défi aujourd'hui est de dépasser les tensions d'actualités qui opposent intérêts patrimoniaux et intérêts sociaux, économiques et politiques, de concilier sauvegarde du patrimoine et exigences en matière d'urbanisation. Pour cela une planification stratégique, prudente et participative s'impose. Ses objectifs doivent être définis au préalable et adaptés aux moyens disponibles afin de prévenir et d'éviter d'aboutir aux effets contraires aux objectifs du développement durable.

Dans cette perspective il est nécessaire d'abandonner l'approche sectorielle, et d'adopter une approche globale permettant l'interconnexion entre problématique, de transcender les spécificités physiques, esthétiques et historiques pour englober les spécificités sociales et économiques des communautés qui y vivent. L'inscription de l'approche dans la durabilité nécessite la mise en place d'un dispositif institutionnel adéquat et d'un dispositif de participation qui place les habitants au cœur du processus et permet de garantir l'appropriation des espaces par les usagers.

### ***3. Les enjeux urbains***

La protection du patrimoine s'intègre dans une démarche plus élargie, celle de la planification urbaine, dépassant largement celle de la conservation et s'opposant

souvent à des stratégies directement opposées à celle de conservation. Elle est censée imposer l'organisation rationnelle de l'espace.

En effet, la planification urbaine a souvent été fondée sur la volonté d'appliquer des choix architecturaux à grande échelle d'où la naissance d'enjeux qui dépassent largement la dimension de conservation répondant à un souci culturel. Il est indispensable donc de créer et de mettre en œuvre des processus de planification intégrée, incluant les ressources et les enjeux de la conservation du patrimoine.

Greffe nous propose une démarche avec une succession logique composée de quatre étapes(Greffe 2010) :

- Faire l'inventaire des ressources avant de définir les approches possibles de la conservation ;
- Mettre à jour les arbitrages à exercer ;
- Tester les options en termes de contributions à l'intérêt général, d'acceptabilité par le public, de faisabilité économique et de coût financier ;
- Définir les choix avec leurs conséquences respectives.

### **Conclusion**

La patrimonialisation est un processus complexe et riche qui peut être identifié comme le passage d'un bien ou fait social à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses aspects sociaux, culturels, économiques, et environnementaux. Ces différents aspects dont l'importance varie selon les types considérés de patrimoine reconnu, accordent à ce patrimoine une valeur qui justifie, pour les acteurs mobilisés/concernés, sa conservation pour une éventuelle transmission aux générations futures. Il s'agit bien d'un processus de reconnaissance de cet ensemble de biens en tant que bien collectif.

Le déroulement de ce processus est variable selon les territoires et peut être fortement influencé par la nature de la demande sociale, souvent plurielle. La patrimonialisation devient ainsi une forte dimension identitaire. Dans chaque cas, la nature du processus de patrimonialisation est variable selon ses initiateurs, les logiques

des acteurs de cette patrimonialisation, leurs modèles, imaginaires, référents et anticipations, les conflits entre acteurs et les formes de l'appropriation locale de ce processus.

La place du patrimoine dans les processus de socialisation doit être nettement soulignée, en particulier à travers de nouvelles formes de sacralisation qui lui sont liées. Il en est de même de sa fonction identitaire et de son rôle en tant qu'élément fédérateur de la volonté d'une population de vivre ensemble.

La ressource issue d'un processus de patrimonialisation peut être perçue comme une ressource territoriale spécifique dans la mesure où il permet à un groupe social de développer son territoire. Une fois que ce groupe révèle ce marqueur, l'aménage, le met en valeur et/ou crée du discours sur lui, le bien labialisé permet en retour de conférer une image au territoire le différenciant des autres.

## Références bibliographique :

- Barrere, Christian, Denis Barthelemy, Martino Nieddu, et Franck-Dominique Vivien. 2004. *Réinventer le patrimoine: De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?* Editions L'Harmattan.
- Colletis, Gabriel, et Bernard Pecqueur. 2005. « Révélation de ressources spécifiques et coordination située ». *Économie et institutions*, n° 6-7 (décembre): 51-74. <https://doi.org/10.4000/ei.900>.
- Di Méo, Guy. 1994. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle | Cairn.info ». *Espaces et sociétés*, 1994, N 78 édition.
- . 2007. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », septembre. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>.
- Godelier, Maurice. 1996. *L'énigme du don*. Fayard. Paris. <https://www.fayard.fr/sciences-humaines/l-enigme-du-don-9782213596938>.
- Gravari-Barbas, Maria. 2006. « La ville à l'ère de la globalisation des loisirs », 9.
- Grefte, Xavier. 1989. *La valeur économique du patrimoine - Xavier Grefte*. Anthropos. [https://www.decitre.fr/ebooks/la-valeur-economique-du-patrimoine-9782402479134\\_9782402479134\\_1.html](https://www.decitre.fr/ebooks/la-valeur-economique-du-patrimoine-9782402479134_9782402479134_1.html).
- . 2010. « Introduction : L'économie de la culture est-elle particulière ? » *Revue d'économie politique* Vol. 120 (1): 1-34.
- . s. d. « Comprendre la politique économique. » Consulté le 9 novembre 2019. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33291215.texteImage>.
- Gutron, Clémentine, et Ahmed Skounti. 2018. « Dossier Patrimonialiser au Maghreb : Introduction ». *L'Année du Maghreb*, n° 19 (décembre): 11-18. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.3877>.
- Jeudy, Henri-Pierre. 2001. *La machinerie patrimoniale*. Sens & Tonka. Paris. <http://doc.macval.fr/Default/doc/SYRACUSE/76044/la-machinerie-patrimoniale-henri-pierre-jeudy>.
- Landel, Pierre-Antoine, et Nicolas Senil. 2009. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n° Dossier 12 (janvier). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.7563>.
- Letonturier, Éric, éd. 2015. *Ruptures et filiations*. Le XX. siècle saisi par la communication, Vol. 2. Paris: CNRS.
- Pecqueur, Bernard. 2006. « Le tournant territorial de l'économie globale ». *Espaces et sociétés* n° 124-125 (1): 17-32.
- Point, Patrick. 1998. « La place de l'évaluation des biens environnementaux dans la décision publique ». *Économie publique/Public economics*, n° 01 (juin). <http://journals.openedition.org/economiepublique/2141>.
- Skounti, Ahmed. 2010. « De la patrimonialisation: comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines? » *Hesperis-Tamuda*, 2010, XLV édition.